



# Réunion de rentrée des directeurs

Circonscription de BELLEVILLE

Lundi 31 août 2015 – BEAUJEU



# Ordre du jour

- Présentation de l'équipe de circonscription (communication, modalités et formalités administratives...)
- Médecine scolaire (mise en œuvre du PAP et autres)
- Intervention des membres du RASED
- Les directives institutionnelles ,les priorités et les nouveautés pour la rentrée
- EPS: Classes transplantées, sorties scolaires, projets avec intervenant, évènements sportifs
- La sécurité
- La formation des enseignants
- Les temps forts de l'année
- Questions diverses



# L'équipe de circonscription

Présentation, modalité de communication, site de circonscription



# Les nouveaux directeurs

- Madame Evelyne MONFRAY, école de Fleurie
- Madame Valérie DULAC, école de Quincié
- Madame Jessica DUCHIER-BURLAUD, école de Trades
- Madame Anne-Sophie Lefèvre, école de Villé Morgon
- Monsieur Thierry Hontaas, école de St Jean d'Ardières
- Monsieur Pierre Cyril Laurent, école d'Odenas



# La communication avec l'équipe de circonscription

- Utilisation exclusive des adresses académiques
- Informer , transmettre, partager, laisser une trace écrite, demander l'avis...
- Pour chaque appel téléphonique, préciser obligatoirement le motif de l'appel au secrétariat

## **Avec la presse...**

- Pas d'entrée de la presse dans les écoles sans autorisation de l'IA
- Devoir de réserve

# Les formalités administratives



- L'organisation des temps partiels et des récupérations
- Documents à retourner au secrétariat
- Les demandes d'autorisation d'absences et les justificatifs
- Transmettre un numéro où l'on peut vous joindre en cas d'urgence exclusivement (certaines fiches ne sont pas renseignées)
- Utilisation exclusive des documents types proposés (site)

# Assiduité des élèves et signalement

- Inscription à l'école et assiduité: une obligation institutionnelle y compris le mercredi matin à l'école maternelle
- « Les vacances » hors temps scolaire doivent faire l'objet d'une demande d'autorisation qui sera refusée systématiquement aux familles
- Les absences non justifiées (ou motif non recevable) au-delà de 4 ½ journées doivent impérativement être signalées dans les **plus brefs délais**.
- Dans le cadre de la lutte contre la radicalisation: faire remonter impérativement par un signalement à l'IEN toutes absences, attitudes, inquiétudes...

Médecine scolaire



7

*SAINT-GERMAIN-EN-LAYE. — Villa Scolaire du VII<sup>e</sup> Arrondissement de Paris; visite médicale*

**Du bon usage du PAP et autres petits tracés....**

[2014\\_ecole\\_inclusive\\_livret-1.pdf](#)



# Le PAP en question: PAP PPRE PAI

PAP : projet interne à l'école pour des élèves qui ont besoin que d'aménagements pédagogiques y compris l'utilisation éventuelle d'un ordinateur personnel

Elèves concernés: ceux qui ont des difficultés durables ayant pour origine 1 ou plusieurs troubles des apprentissages

Le PPRE a pour objet d'aider un élève en difficulté à rattraper son retard

Le PAI concerne exclusivement la scolarisation des enfants malades ou ayant une pathologie chronique



# Le PAP en question: procédure de mise en place

La procédure peut être mise en place sur:



Proposition des enseignants (conseil des maîtres) ou sur demande des parents



Elle nécessite en tous les cas l'accord des uns et des autres et l'avis du médecin scolaire

# Le PAP en question: rôle du médecin scolaire et du directeur d'école

## Le médecin scolaire



- Constate les troubles (ou médecin qui suit l'enfant)
- Émet un avis sur la réalité des troubles et sur la mise en place du PAP
- Indique les besoins de l'élève et les points d'appuis pour les apprentissages dont il dispose

## Le directeur d'école



- Responsable de l'élaboration du [PAP\pap\\_2015.pdf](#) PAP selon 2 modalités:
- Partenariat avec les parents et les professionnels qui suivent l'enfant invités aux réunions d'élaboration et de suivi
- Evaluation chaque année des progrès réalisés par l'élève et veille à la transmission du dossier



# Secrétariat « santé scolaire »

## Démarche administrative

- Obtenir la liste de tous les élèves de l'école par ordre alphabétique
  - gestion courante / éditions/ éditer des listes d'élèves
  - Choix de la liste: liste des élèves admis définitivement
  - Critère de sélection: laisser en blanc
  - Critères de tri: nom, Prénom
- Obtenir la liste de tous les élèves avec l'école de provenance (récupération des nouveaux arrivés)
  - gestion courante / éditions / éditer des listes d'élèves
  - Choix de la liste: « liste d'élève pour le médecin scolaire / médecin PMI
  - Critères de sélection: laisser en blanc



## Intervention des membres de l'équipe du RASED

Modalités de communication, les demandes d'aides, le type d'intervention, l'accompagnement des enseignants....

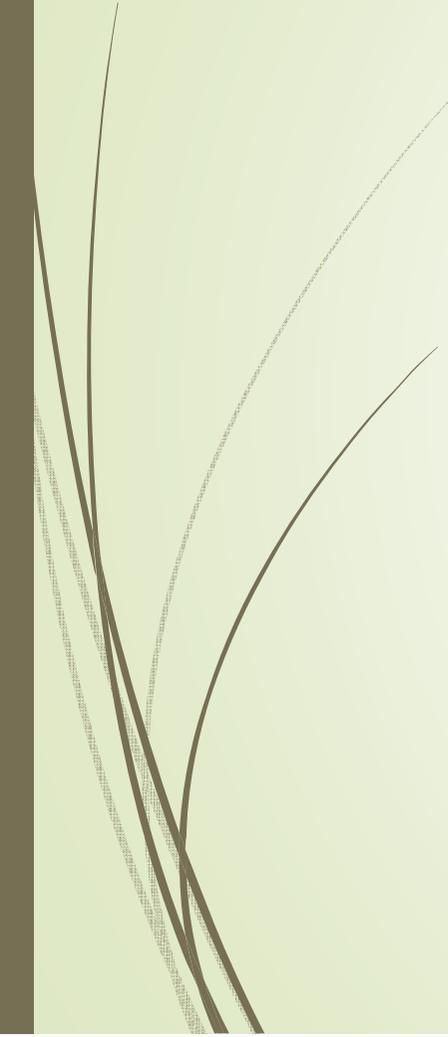


# Les directives institutionnelles, les priorités et les nouveautés pour la rentrée

Poursuite de la mise en œuvre de la loi de Refondation de l'école; programme de l'école maternelle; enseignement morale et civique; parcours citoyen; parcours artistique; laïcité et valeurs de la République; mise en œuvre du cycle 3 et réforme du collège...rédaction des projets d'écoles...



# Priorités de la rentrée

- 
- Réussite
  - Réforme
  - République



# Les éléments clés de la lettre de rentrée 2015

## Construire une école plus juste pour offrir à chaque élève un parcours de réussite

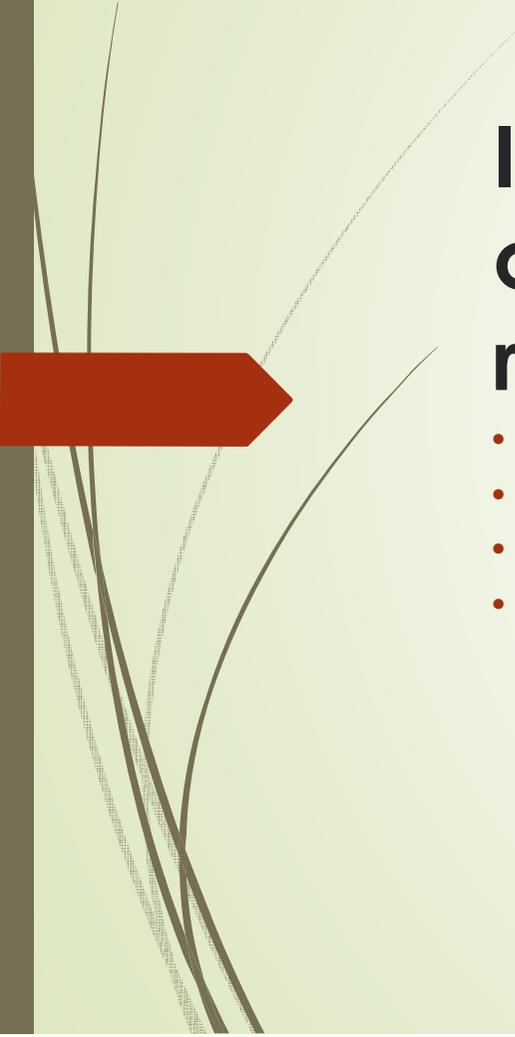
- Renforcer l'acquisition du socle commun notamment grâce à une meilleure maîtrise des langages /
- Logique de cycle et de continuité
- L'évaluation dont l'évaluation diagnostique en CE2
- Tenir compte de la spécificité de chaque élève pour permettre la réussite de tous : école inclusive
- Favoriser l'insertion professionnelle et sociale
- Développer les compétences des élèves avec le numérique

## Garantir l'égalité et développer la citoyenneté

- Agir contre les déterminismes sociaux et territoriaux (égalité des territoires en éducation prioritaire et DIFF)
- Renforcer la transmission des valeurs de la République [Laïcité\La laïcité à l'école.ppt](#) / EMC
- Développer les partenariats et la culture de l'engagement avec tous les acteurs de l'école

## Former et accompagner les équipes éducatives et enseignantes pour la réussite des élèves

- Une politique globale de formation
- Former les enseignants et les personnels d'encadrement au numérique pour mieux accompagner les élèves
- Mieux accompagner les professionnels dans l'exercice de leur mission



# I- Construire une école plus juste pour offrir à chaque élève un parcours de réussite

- Renforcer l'acquisition du socle commun
- Tenir compte des spécificités de chaque élève
- Favoriser l'insertion professionnelle et sociale
- Développer les compétences des élèves avec le numérique



## I – Construire une école plus juste

### 1-1 Renforcer l'acquisition du socle commun notamment grâce à la maîtrise des langages

#### Les grands objectifs

L'acquisition de la maîtrise de la langue française et des langages scientifiques (objectif 1<sup>er</sup> de l'école primaire)

La maîtrise des savoirs et des compétences mathématiques et la lutte contre l'innumérisme

Le développement des compétences des élèves en langues vivantes et le renforcement de l'enrichissement culturel et de l'ouverture au monde

#### Les moyens et les outils

**Une évaluation à mettre en place en français et en mathématiques début CE2** à l'aide de la banque d'outils en ligne

Les 10 mesures clés de la stratégie mathématiques

En ligne sur EDUSCOL, des nouvelles ressources d'accompagnement.

A la rentrée 2016:

- l'apprentissage d'une langue vivante dès le CP et l'apprentissage de la LV2 dès la 5<sup>e</sup>
- Une nouvelle carte des langues vivantes dans chaque académie

## I- Construire une école plus juste

### 1-2 Tenir compte de la spécificité de chaque élève pour permettre la réussite de tous

OBJECTIFS	COMMENT	AVEC QUELS OUTILS, LEVIERS, DISPOSITIFS?
Donner à tous les moyens de progresser	En mobilisant des pratiques pédagogiques diversifiées et différenciées dans son quotidien de classe	Notamment outils et ressources numériques
Assurer une continuité des apprentissages des élèves au sein de chaque cycle	en organisant les enseignements en équipe En accompagnant mieux les transitions En répondant à l'exigence d'une école inclusive	<ul style="list-style-type: none"><li>- Liaisons intercycles, CEC</li><li>- PPRE, PAP, PPS, PAI, GEVA SCO</li><li>- RASED</li><li>- PEAC, parcours de santé</li><li>- Les CLIS deviennent ULIS école</li><li>- Le maintien devient exceptionnel</li></ul>



## I- Construire une école plus juste

### 1-3 Favoriser l'insertion professionnelle et sociale

#### Anticiper

- En prévenant plus efficacement le décrochage
- En mettant l'accent sur la persévérance scolaire



## I- Construire une école plus juste

### 1-4 Développer les compétences des élèves avec le numérique

Développer une véritable culture numérique pour forger l'esprit critique des élèves

A l'heure du numérique, des réseaux sociaux, renforcer l'éducation aux médias et à l'information

Se servir du numérique pour:

- Faciliter le développement des nouvelles pratiques pédagogiques
- Favoriser la mise en place de projets et de parcours éducatifs
- Mettre en avant l'autonomie, la créativité et la responsabilité des élèves, le développement de l'entraide et la collaboration



## II- Garantir l'égalité et développer la citoyenneté

- Agir contre les déterminismes sociaux et territoriaux
- Renforcer la transmission des valeurs de la République
- Développer les partenariats et la culture de l'engagement avec tous les acteurs de l'école



## 2-1 Agir contre les déterminismes sociaux et territoriaux

- **Agir en faveur de l'égalité des territoires . En éducation prioritaire:**
- Scolarisation des enfants de moins de 3 ans
- Dispositif PDMQDC avec une priorité clairement établie sur le cycle 2
- Internat de la réussite

## 2-2 Renforcer la transmission des valeurs de la République

Orientations	Objectifs	Moyens, outils, dispositifs
Organiser, de l'école élémentaire à la terminale, un parcours citoyen	<ul style="list-style-type: none"><li>- Comprendre le principe de laïcité,</li><li>- Expliquer le bien- fondé des valeurs et des règles qui régissent les comportements individuels et collectifs</li><li>- Reconnaître le pluralisme des opinions (le travail sur la maîtrise de la langue pourra être ici pleinement mobilisé)</li><li>- Développer l'éducation aux médias et à l'information</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Mise en place de l'enseignement morale et civique dès l'école élémentaire</li><li>- Charte de la laïcité à l'école <a href="#">laïcité\La laïcité à l'école.ppt</a></li><li>- Semaine d'éducation contre le racisme et l'antisémitisme</li><li>- Projet d'ouverture sur l'Europe et le monde</li><li>- Education au développement durable</li></ul>



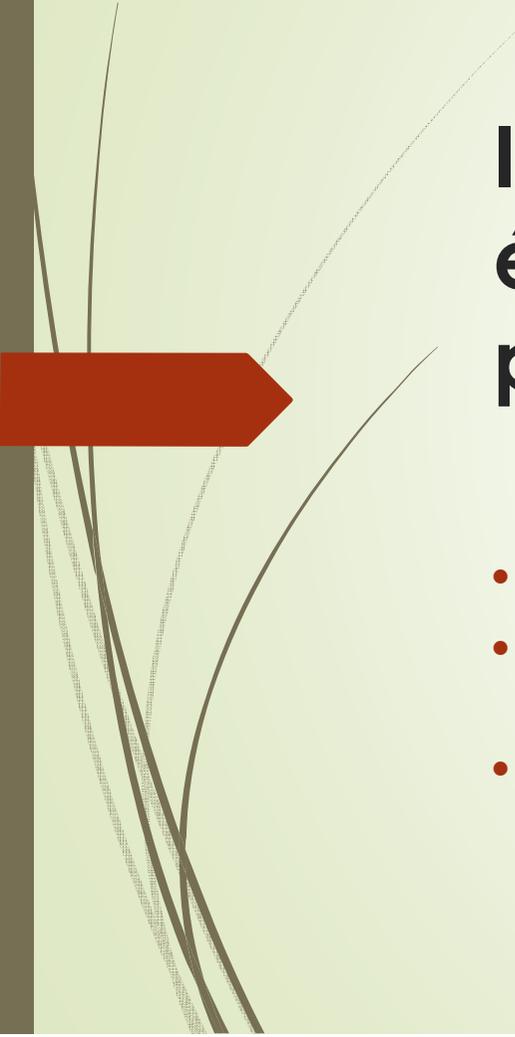
## 2-3 Développer les partenariats et la culture de l'engagement avec tous les acteurs de l'école

Généralisation des PEDT

Généralisation des comités départementaux d'éducation à la santé et à la citoyenneté (CESC)

Encouragement des associations sportives

Renforcement de la co - éducation



## **III- Former et accompagner les équipes éducatives et enseignantes pour la réussite des élèves**

- Une politique globale de formation
- Former les enseignants et le personnel d'encadrement au numérique pour mieux accompagner les élèves
- Mieux accompagner les professionnels dans l'exercice de leurs missions

## 3-1 Une politique globale de formation

### Des formations continues



De proximité

De qualité

Incluant la modalité numérique (que les parcours M@gister viennent enrichir)

### Une formation initiale



En alternance avec un lien effectif entre temps de formation en ESPé et temps de formation en situation professionnelle

## 3-2 Former les enseignants et le personnel d'encadrement au numérique pour mieux accompagner les élèves

Former à l'enseignement « au numérique et par le numérique »

Constitue une priorité nationale

Vise l'intégration de nouveaux éléments de connaissance d'informatique dans le parcours des élèves dès la rentrée 2016

Traduite par une politique volontariste de production de ressources mobilisant le numérique et de formation



## 3-3 Mieux accompagner les professionnels dans l'exercice de leurs missions

Pour faciliter l'exercice de leurs responsabilités par les directeurs d'école qui jouent un rôle majeur dans la réussite des réformes engagées dans le premier degré, les démarches académiques départementales visant à simplifier leurs tâches administratives doivent être poursuivies et se concrétiser de manière significative

Par ailleurs les plans académiques et départementaux de formation doivent s'inscrire dans l'organisation de la formation des directeurs d'école

Les directeurs bénéficient d'un nouveau régime de décharge

# Les nouveautés de cette rentrée



Programme de maternelle

EMC et parcours citoyen

Evaluation diagnostique en CE2

Attestation Savoir Nager

Une formation commune avec le 2<sup>nd</sup> degré pour la mise en œuvre du cycle 3

Entrée en vigueur de la circulaire sur le suivi et l'accompagnement des élèves

Orientation en SEGPA



# Mise en œuvre du programme de maternelle

LANGAGE oral et écrit

AGIR, S'EXPRIMER, COMPRENDRE à travers de l'ACTIVITE PHYSIQUE dans l'espace : équilibre , déplacements; communiquer au travers d'actions; collaborer, coopérer, s'opposer;

AGIR, S'EXPRIMER, COMPRENDRE à travers les ACTIVITES ARTISTIQUES : Arts visuels; arts du son, arts du spectacle vivant

CONSTRUIRE LES 1ERS OUTILS POUR STRUCTURER SA PENSEE: construction du nombre, explorer les formes

EXPLORER LE MONDE: temps, espace, monde vivant, outils numériques



# Mise en œuvre du programme de maternelle

► **Un programme de formation conséquent pour donner vie à ce programme:**

- 1- une présentation du programme le 11 juin 2015
- 2- une formation obligatoire de 3 heures le mercredi 16 septembre autour d'un travail en ateliers sur les 5 domaines
- 3- des formations thématiques sur chacun des domaines
- 4- un travail de mutualisation des réflexions et des productions
- 5- des ressources mises en ligne sur EDUSCOL présentées par domaine : <http://eduscol.education.fr/pid33040/programmes-et-ressources-pour-le-cycle-1.html>



## Mise en œuvre du programme de l'enseignement morale et civique et du parcours citoyen

- Une formation obligatoire de 3 heures
- Un travail de réflexion sur la construction du parcours citoyen ( à partir de l'état des lieux de ce qu'il se fait déjà)
- Une formation spécifique sur la laïcité et la transmission des valeurs de la république
- Constitution d'un groupe de travail de circonscription sur le parcours citoyen
- Possibilité pour les enseignants de solliciter **la réserve citoyenne** pour des interventions en classe par exemple



## Evaluation diagnostique en CE2

- En français et mathématiques
- Fin septembre au plus tard
- Pas d'outils d'évaluation nationaux mais des propositions d'outils à disposition sur EDUSCOL
- Choix de l'équipe de circonscription: créer un groupe de travail avec des enseignants de CE2 (6 + 2 CPC) pour étudier ces outils, en proposer d'autres si nécessaire et les transmettre à toutes les écoles de la circonscription (sous réserve de l'acceptation des directeurs)
- Pas de remontée nationale mais identifier au plus tôt les difficultés pour y remédier avant le changement de cycle.



# Formation d'initiative locale 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> degré sur la mise en œuvre du cycle 3

- Demande établie début juillet suite au CEC de St Georges de Reneins
- Titre de la demande: *Contribution de chaque niveau aux compétences du socle commun en articulation avec les attentes disciplinaires*
- Public concerné : enseignants du futur cycle 3 (CM1,CM2 et 6<sup>e</sup>) du secteur de St Georges de Reneins.
- Durée : 1 jour et demi dont un mercredi journée complète entre mars et avril.

# Suivi et accompagnement des élèves: fin du redoublement sauf exception

- « A titre exceptionnel le redoublement peut être décidé pour pallier une période importante de rupture des apprentissages scolaires. Le redoublement ne peut intervenir à l'école maternelle... »
- Le redoublement pourra en effet être décidé « pour pallier une période importante de rupture des apprentissages scolaires ». Cette décision impliquera également la mise en place d'un accompagnement spécifique des élèves concernés.
- Ce décret qui fait suite à l'article 37 de la loi du 8 juillet 2013 portant sur la refondation de l'école ne supprime pas le redoublement mais prévoit, par contre, de le limiter à des situations très spécifiques.
- **Conférence de consensus: lutter contre les difficultés scolaires, le redoublement et ses alternatives. Quelques données: [synthèse.pdf](#)**
  - la France demeure dans le groupe de tête des pays de l'OCDE qui font le plus redoubler
  - En 2012, 28% des élèves de 15 ans déclarent avoir déjà redoublé (à l'opposé moins de 5% pour le RU, Corée, Finlande...)
  - l'usage du redoublement comme outil de remédiation est plus marqué au primaire (plus de 7% en CP ou CE1 malgré les consignes réglementaires le déconseillant)
  - redoublement très précoce = spécificité française
  - recul de cette pratique (en 70, 1/5 R le CP et 1/7 le CM2) mais moins net dans les classes du primaire
  - profil du redoublant: garçon (taux 48% plus élevé que les filles); vivre dans une famille monoparentale (+ 37%); niveau d'éducation des parents et de la mère en particulier (diplôme dans le supérieur = risque 3X plus faible); mois de naissance déterminant (fin d'année); être aller plus longtemps en maternelle (/ 2); le travail à temps partiel des parents (chômage ou temps partiel, 2X plus de risque) encore plus fort si c'est la mère (58%)
  - des critères de décisions mal identifiés (appréciations subjectives et contextualisées)
  - mise en évidence par les chercheurs des effets du redoublement à court et à long termes (parfois positif à court terme, toujours négatif à N+1 à +3...)
- **La totalité de l'article sera posté sur le site de la circonscription**



# Délivrance de l'attestation du savoir nager

OBJECTIF D'ACQUISITION des classes de CM1, CM2 et de 6<sup>e</sup>. Le cas échéant l'attestation scolaire du Savoir Nager pourra être délivrée ultérieurement.

- Des modalités d'épreuve qui ont évoluées
- Une épreuve identique pour le 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> degré
- Délivrance de l'attestation du Savoir Nager par la ou le directeur de l'école
- Remise d'une attestation aux élèves
- Attestation figurant dans le dossier scolaire

# Dossier EPS

Classes transplantées, sorties scolaires,  
intervenants...

Démarche et accompagnement.

Les points de vigilance



# Dossier sécurité

- Les incontournables, des outils pour vous aider...
- Rappel DUER
- Protocole gestion de crise – relation mairie  
Contact mairie ou élus à joindre
- Fiche d'observation d'un risque

[réunions des directeurs\Synthèse sécurité circo.xlsx](#)





# La formation des enseignants

Le plan d'animation 2015-2016

La formation, une obligation institutionnelle.



# Le plan de formation

- Une logique d'équipe
- Continuité avec le travail engagé sur les parcours 2014-2015 (hétérogénéité et évaluation)
- Des formations obligatoires : maternelle et EMC
  - en maternelle: 3h programme + 9h au choix
- Un temps donné aux équipes pour les projets d'école: 3h plan de formation + 3h sur la journée de solidarité
- Des parcours ciblés et adaptés aux profils des écoles (numérique, école inclusive, allophones...)



# Le plan de formation

## Démarche administrative

- Mise à jour de la fiche individuelle avec identification de l'école et du niveau sur anim69 (remplaçants: ne pas cocher de niveau)
- Plan de formation finalisé au plus tard le 30 septembre
- Communiquer rapidement le nom des personnes concernées par les animations de septembre: l'équipe de circonscription procédera aux inscriptions
- Pour les personnels entrants dans le département: création et activation du compte anim69
- Pour tous problèmes de connexion anim69, envoyer un mèl à Geneviève LAGAIN
- Rappel: présence obligatoire



# Les temps forts de l'année...

Dates importantes, semaines thématiques, évènements, festivités....

# Les temps forts de l'année

Evènements	Dates à retenir
Journée du sport scolaire	Mercredi 16 septembre 2015
Élection des parents d'élèves	9 et 10 octobre 2010
Journée internationale de la démocratie	Semaine du 6 au 10 octobre 2015
Journée de la laïcité	9 décembre 2015
Réunions des directeurs	Secteur Nord: lundi 11 janvier à 17h Secteur Sud: mardi 12 janvier à 17h
Quinzaine de la maternelle	Du 25 au 3 février 2016
Journée de lutte contre le racisme et l'antisémitisme	21 mars 2015 dans tous les états
Semaine de la danse	Mardi 10 mai à Villefranche pour la circonscription
Semaine des mathématiques	Du 14 au 20 mars 2015: thème maths et sports
2 <sup>ème</sup> marché des connaissances	Mercredi 25 mai 2016
Réunions des directeurs	Secteur Nord: lundi 27 juin Secteur Sud : mardi 28 juin



Echange avec la salle

Bonne rentrée à toutes et à tous!!!!